



# ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Logement en outre-mer

Question au Gouvernement n° 1480

Texte de la question

LOGEMENT EN OUTRE-MER

**Mme la présidente** . La parole est à M. Jean-Hugues Ratenon.

**M. Jean-Hugues Ratenon** . Ma question s'adresse à M. le ministre du logement.

En outre-mer, les bailleurs sociaux tirent la sonnette d'alarme : le manque de logements constitue une crise aux dimensions sociale, économique et territoriale majeures. Pourtant, la ligne budgétaire unique pour 2026 pourrait être divisée par trois, marquant une rupture sans précédent ! (« *Eh oui !* » sur les bancs du groupe LFI-NFP.) Des projets concrets, prêts à être engagés et socialement indispensables, seraient alors abandonnés. À elle seule, La Réunion compte plus de 53 000 demandeurs actuellement recensés, et vous proposez de passer de 85 millions d'euros à seulement 27 millions en 2026 ! Une décision brutale, irresponsable ! (Applaudissements sur les bancs du groupe LFI-NFP.) Elle compte 150 000 personnes mal logées ou sans logement, 1 300 enfants à la rue dont 382 de moins de 3 ans ! C'est dramatique ! Cette tension sans précédent est aggravée par l'absence d'alternative crédible dans le parc privé. La réalité est déjà dure, et vous allez amplifier une situation critique. Les conséquences seront immédiates : effondrement des constructions, explosion des délais d'attente et du mal logement !

Derrière ces chiffres, ce sont des familles entières privées de perspectives, laissées à l'abandon ! (*Mêmes mouvements.*)

Derrière ces chiffres se profile un choc économique majeur, que vous allez provoquer : le logement social représente plus de 50 % de la commande publique dans le BTP. Dans un contexte économique tendu, ce choix budgétaire serait un contresens. Le logement social ne peut pas être une variable d'ajustement ! (*Mêmes mouvements.*)

**Mme Mathilde Panot** . Exactement !

**M. Jean-Hugues Ratenon** . Le logement social est un investissement vital, au cœur de la cohésion sociale, de la dignité et de l'activité économique.

Monsieur le ministre, assumerez-vous cette rupture ou rétablirez-vous les moyens pour que vivent les gens ? (*Les députés du groupe LFI-NFP se lèvent et applaudissent vivement.*)

**Mme la présidente** . La parole est à Mme la ministre des outre-mer.

**Mme Naïma Moutchou**, *ministre des outre-mer* . Chacun connaît la tension à l'œuvre dans le secteur du logement ; elle est particulièrement forte dans les territoires ultramarins, et notamment à La Réunion. Mais contrairement à ce que vous dites, l'État ne recule pas, il investit. La ligne budgétaire unique reste un pilier

essentiel pour construire, réhabiliter, répondre à l'urgence sociale.

Des mesures de gestion sont prises, mais il s'agit de mesures classiques : des mesures de pilotage, pas des renoncements. J'en veux pour preuve ces chiffres qui montrent bien que notre action est en faveur du développement du logement, notamment du logement social dans ces territoires. Il y a quelques jours, une première vague de financements, qui correspond à plus de 50 % des crédits inscrits, a été notifiée au préfet de La Réunion avec instruction de les consommer rapidement pour avancer au plus vite. À Mayotte, les crédits dédiés au logement ont été sanctuarisés à hauteur de 45 millions d'euros d'autorisations d'engagement, suite à la loi de refondation. Pour les trois autres Drom, une première enveloppe de 83 millions d'euros en autorisations d'engagement et de 117 millions en crédits de paiement a été répartie selon deux des critères que vous avez évoqués, c'est-à-dire la pression démographique et la pression sur l'accès au logement social.

J'ajoute un point essentiel : nous intervenons aussi en matière de défiscalisation par des mesures qui sont, elles aussi, très plébiscitées. Ainsi, l'État soutient financièrement des dispositifs de défiscalisation qui s'élevaient au total, en 2025, à 350 millions.

Nous avançons également sur le reste, en travaillant à lever les blocages administratifs et économiques, à apurer les restes à payer et à accélérer la réalisation de projets.

Les Drom seront évidemment concernés par les mesures du plan Logement annoncées à Marseille par le premier ministre et qui seront mises en œuvre par le ministre du logement, Vincent Jeanbrun, avec qui je travaille dans le cadre du plan Logement outre-mer 3.

Vous le voyez, notre action sur le logement est globale pour les territoires ultramarins.

**Mme la présidente** . La parole est à M. Jean-Hugues Ratenon.

**M. Jean-Hugues Ratenon** . Voilà une réponse bateau qui prouve que 382 enfants de moins de 3 ans à la rue, cela ne vous fait ni chaud ni froid. (*Applaudissements sur les bancs du groupe LFI-NFP.*)

## Données clés

**Auteur** : [M. Jean-Hugues Ratenon](#)

**Circonscription** : Réunion (5<sup>e</sup> circonscription) - La France insoumise - Nouveau Front Populaire

**Type de question** : Question au Gouvernement

**Numéro de la question** : 1480

**Rubrique** : Outre-mer

**Ministère interrogé** : Outre-mer

**Ministère attributaire** : Outre-mer

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le** : 29 avril 2026

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 29 avril 2026